

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DU RU DE NESLES

Travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion

Bassin versant du ru de Nesles

Compte-rendu n°31 de la réunion du 31 mai 2018

• Lieu :	Coteau viticole à 9h30
-----------------	------------------------

• Maître d'ouvrage (MO) : Syndicat intercommunal d'aménagement du ru de Nesles M. MAGNIER: 03.23.83.19.69	
• Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) : Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques Melle BAUDRIER : 07.85.21.13.37 union-des-syndicats@griv.fr	• Maître d'œuvre (MOE) Bureau d'études ECAA M. DANIEL : 07.70.29.68.53 gdaniel@ecaa02.fr
• Contrôleur extérieur RINCENT BTP Nord Est M. DE OLIVEIRA 03.27.43.43.29	• Coordonnateur SPS SOCOTEC M. DE TIMMERMAN : 06.18.94.41.71 Benoit.detimmerman@socotec.com
• Entreprise Lot 1 : Terrassement et aménagements hydrauliques RVM M. TASSAN : 06.76.48.03.16 direction@rvm-travauxpublics.com	• Entreprise Lot 2 : Clôtures et plantations PRAT Paysages M. PRAT : 06.32.65.90.75 thierry@prat-paysages.fr

PROCHAINE REUNION LE 7 JUIN 2018

à 9h30 SUR SITE – RDV au Parking du cimetière

En remerciant tous les participants de se garer en dehors des trottoirs de la commune de Nesles la Montagne

(Stationnement possible au cimetière ou sur la plateforme dans le virage de la RD)

Les personnes convoquées aux réunions sont indiquées dans le tableau ci-après (en dernière colonne).

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Région
Hauts-de-France



Nom, Prénom :	Fonction :	Présent	Absent	Excusé	Convocation prochaine réunion
MAGNIER Jean-Luc	Président SIVU Ru de Nesles et maire d'Etampes-sur-Marne	✓			✓
DABLIN Frédéric	Délégué SIVU de la commune d'Etampes-sur-Marne				
AMELOT Stéphan	Maire de Nesles la Montagne – 06.84.65.28.77 Stephan.amelot@ville-chateau-thierry.fr				
BRICOTEAU Gérard	Adjoint au maire de Nesles la montagne et Propriétaire			✓	
BAUDRY Jean Claude	Délégué SIVU de la commune de Nesles la Montagne				
MALEZE Patrick	Délégué SIVU de la commune de Nesles la Montagne				
MAHIEUX Christian	Maire de Nogentel				
BOULANGER Liliane	Déléguée de la commune de Nogentel				
BUREL Régis	Adjoint au maire de la commune de Nogentel				
EUGENE Sébastien	Maire de Château Thierry				
DUCLoux Jean-Pierre	Délégué SIVU de la commune de Château-Thierry				
ROBIN Elisa	Déléguée SIVU de la commune de Château-Thierry				
PIOT Solenn	Val d'Europe Agglomération (gestionnaire aqueduc de la Dhuys) 06.30.52.43.87 – solenn.piot@valagglo.fr				
MAIRE Cédric	SAUR – délégataire aqueduc de la Dhuys 06.60.08.56.83 – cedric.maire@saur.com				
POUJOULY Pierre	Eau de Paris - Pierre.Poujouly@eaudeparis.fr				
DE TIMMERMAN Benoit	SOCOTEC – coordination SPS		✓		
DE OLIVEIRA Marcel	RINCENT BTP – Contrôle Extérieur		✓		
LANGRENE Benjamin	06.73.93.32.37 rincenbtp.reims@orange.fr		✓		
ANGERS Jean Paul	Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne 03.26.51.19.66 – jean-paul.angers@civc.fr		✓		
FARAMUS Isabelle	Conseil Départemental de l'Aisne 03.23.24.87.12 - ifaramus@aisne.fr		✓		
SIRON Anne	Conseil Régional des Hauts de France (Fonds FEDER) 03.22.97.27.97 - Anne.SIRON@hautsdefrance.fr		✓		
LABOUREL Sabine	Agence de l'Eau Seine-Normandie 03 26 66 57 75- labourel.sabine@aesn.fr		✓		
LELIEVRE Anne-France	Direction Départementale des Territoires – Unité Police de l'Eau 03.23.24.65.21 - anne-france.lelievre@aisne.gouv.fr		✓		

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Région
Hauts-de-France



Nom, Prénom :	Fonction :	Présent	Absent	Excusé	Convocation prochaine réunion
GREFF Bénédicte	Communauté d'agglomération de la Région de Château-Thierry benedicte.greff@carct.fr				
SIMON Sébastien	Président SGV Nesles et viticulteur sur le coteau de Nesles / Etampes – earl.simon-legrand@wanadoo.fr 06.82.95.84.19	✓			✓
POUZET Hélène	Syndicat Général des Vignerons de Champagne hpouzet@sgv-champagne.fr				
LOISEAU Reynald	rloiseau@moethennessy.com – 06.07.35.04.92	✓			✓
NAUDE Cyril	cnaude@moethennessy.com	✓			✓
BUSSON Jérémy	Responsable d'exploitation viticole MHCS (remplaçant de M. LOISEAU) jbusson@moethennessy.com – 07.72.77.46.73				✓
DOYARD Pascal	Responsable d'exploitation viticole – Champagne JACQUART – pascal.doyard@free.fr - 06.80.31.97.16				
LERICHE François	Propriétaire et exploitant viticole				
LERICHE Nathalie	Propriétaire et exploitante viticole				
LERICHE Bernard	Propriétaire et exploitant viticole				
VERBEKE Patrice	Propriétaire et exploitant viticole	✓			
BERTONI Gérard	Exploitant viticole – 06.22.52.24.35				
PERTOIS Patrick	Propriétaire et exploitant viticole -06.31.54.55.35				
PLATEAU Dominique	Agriculteur sur le coteau Nesles / Etampes plateaud@wanadoo.fr – 06.81.52.45.07	✓			✓
TOUZE Denis Représenté par M. STORME	CD 02 - Voirie départementale dtouze@aisne.fr M. Cyrille STORME : cstorme@aisne.fr - 06.07.40.20.02				
TASSAN Olivier	Directeur - RVM		✓		✓
GUILLOT Chany	Ingénieure QSE/Méthodes –RVM methodes@rvm-travauxpublics.com		✓		✓
BRAGA José	Chef de chantier – RVM rvm-secteursud@orange.fr	✓			✓
PRAT Thierry	PRAT Paysages			✓	
BAUDRIER Mathilde	USAGMA – Assistant à maîtrise d'ouvrage	✓			✓
DANEL Guillaume	ECAA – Maître d'œuvre	✓			✓

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Région
Hauts-de-France



ADMINISTRATIF:

Document à transmettre :

EDITEUR > DESTINATAIRE

- Retour des conventions Val D'Agglo suite envoi du rapport d'inspection de la Dhuys

Val d'agglo – Urgent

Documents transmis :

- Arrêté municipal d'accès interdit aux bassins pris par la mairie de Nesles-la-Montagne
- Planning de RVM

TRAVAUX:

Les travaux ont démarré :

- Le **10 juillet** pour le lot 2 pour la phase de dégagement des emprises du bassin n°1 (fin de travaux le 13/07)
- Le **17 juillet** pour le lot 1 pour le démarrage des terrassements du bassin n°1.

Intempéries à ce jour :

SUIVI DES INTEMPERIES - RÛ DE NESLES

ENTREPRISE RVM																																			Total
2017	WE ET JOURS FERIÉS								Intempéries																						Total				
Juillet	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	2			
Août	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1			
Septembre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30		0			
Octobre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	0			
Novembre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30		6			
Décembre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	7			
																																16			
2018	WE ET JOURS FERIÉS								Intempéries																						Total				
Janvier	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	10			
Février	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28				17			
Mars	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31				
Avril	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30					
Mai	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31				
																																27			

SUIVI DES JOURS TRAVAILLÉS ET D'INTEMPERIES- ENTREPRISE PRAT

2017	WE ET JOURS FERIÉS							jour travaillé							Intempérie																	Total
Juillet	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
Août	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
Septembre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30		
Octobre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
Novembre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30		
Décembre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
2018	WE ET JOURS FERIÉS							jour travaillé							Intempérie																	Total
Janvier	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
Février	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28				
Mars	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
Avril	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30		
Mai	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Pour la société PRAT, des ordres de services seront émis pour la régularisation du délai de ses travaux.

Points particuliers :

- **Rappel :** La pose d'une signalisation de chantier de type « route barrée » est à faire sur l'emprise de la Dhuis au droit des passages des chemins viticoles. Toutes formes de circulation sont interdites sur la Dhuis.
- **Orage le 23 05 2018,** intensité de 30mm en 30 min. Quelques dégâts sont visibles dans les vignes.

Planning général détaillé mis à jour

Planning des ouvrages restant à réaliser

		Calendrier																												
		Mars					Avril					Mai					Juin													
N°	Ouvrages	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6
151-187-150-188-149	Ravine																													
216	Dépierreur à raccorder sur caniveau trapèze au bas du 132																													
202	Dépierreur au bas du 112																													
204-205-221	Dépierreurs sur chemin béton 136																													
214-219-220	Dépierreurs en amont des bassins																													
215-217	Dépierreurs à raccorder sur caniveaux Trapézoïdaux																													
201-203-212	Dépierreurs restants																													
144-104-101-105	Fossé à redent																													
116-117-118-119-120-121-125-128-129-130-158-160-161-162-163-164-165-166-167-168-169	Nivellement chemins + nivellement chemin avec matériaux MHCS (158)																													
147	Fossé d'infiltration à redents modifié																													
171-172	Traversées de Dhuis																													
132-148	Chemin béton																													
112	Chemin béton																													
136	Chemin béton																													
159-156-133-176	Chemin béton																													
	Finitions																													

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Région
Hauts-de-France



I- EXECUTIONS DES TRAVAUX

TRAVAUX EN COURS

- **Chemins 159, 156, 133 et 176 en béton et dépierreurs 214, 219, 220**
- Chemins n°159, n°156 et n°133 terminés et dépierreur 214 posé (reste finitions à faire)
- Pose du dépierreur 219 en cours



Réalisation des chemins 159, 156, 133 et 176 en béton :

Il apparaît que le profil en long prévu en phase conception crée de nombreux problèmes d'accès aux rangs de vignes

Un aménagement va être fait au niveau du dégrilleur n°219 alimentant le bassin n°2.

Les grilles de cet ouvrage vont se situer à 60 cm sous le niveau du terrain naturel existant générant une marche de 60 cm pour accéder aux rangs de vignes.

MHCS accepte un aménagement de son accotement et d'un nivellement du terrain entre les rangs de vignes concernés pour permettre l'accès aux engins mécaniques.

Après implantation sur site, vu ce jour, du profil en long, il est acté que les chemins gardent le profil en long initial pour assurer un cheminement gravitaire des eaux.

Le terrassement sera fait une journée en avance du coulage du béton.

Il est constaté la présence de bloc massif de grès dans le chemin. L'entreprise extrait ou casse au BRH les grès.

Bétonnage du chemin reliant le bassin 1 au lotissement en cours – Avancement 70%

La pose des dégrilleurs est en cours.

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Région
Hauts-de-France



Vue sur la pose du dégrilleur n°219



- **Ouvrage n°147 : Noue à redents**



Le fossé à redents sera réalisé à 1 m du bord du chemin béton.

Les redents seront faits par le terrassement du fossé en escalier en suivant la pente du chemin. L'exutoire du fossé se fera par la réalisation d'un caniveau type CC2 qui se raccordera sur le fil d'eau du chemin béton.

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Région
Hauts-de-France



Vue sur la noue à redents n°147



INSTRUCTIONS SUR LES TRAVAUX RESTANTS A FAIRE

- Fossé à redents 105

L'emprise du fossé sera celle du fossé et accotement actuelle la jonction fossé-dépierreur-chemin sera à reprendre.

- Traversées de l'aqueduc de la Dhuys :

Inspection de l'aqueduc faite le 14/12/2017 - **En attente de la convention.**

La seconde inspection est réalisable – en attente d'une date de mise hors d'eau.

Une modification du passage 171 est à faire suite à l'accrochage de remorque en tête des rampants en béton sur le chemin d'exploitation. Une découpe du rampant est à faire sur 1 m de largeur puis réalisation d'un nouveau rampant avec abaissement du niveau de 10 cm environ pour faciliter le raccordement sur le chemin.

- Suivi des ruissellements d'eau provenant du bois :

Il apparaît que l'apport d'eau provenant du bois et des terres agricoles est conséquent et non négligeable en apport dans le Ru de Nesles. Le maître d'ouvrage souhaite que ces eaux soient tamponnées préalablement au rejet dans le Ru.

Pour cela une jonction doit être faite entre le regard existant et l'ouvrage de dégrillage n°202 présent au pied du chemin n°112 pour dévier les eaux prioritairement vers le bassin n°2 avec une surverse vers la ravine en cas d'apport d'eau très important (cas durant la période hivernale).

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Région
Hauts-de-France



- **Ouvrage n°186 :**



Intervention du contrôle extérieur faite pour les pénétromètres – en attente du rapport.

Reste à gérer le croisement de la canalisation de vidange du réservoir AEP de Nesles la Montagne.

A été acté le 25/01/2018 en présence de l'USESA et la société VEOLIA que le SIVU peut reprendre dans sa canalisation à poser le trop plein et la vidange du réservoir. Le volume amené est de l'ordre de 150 m³/an. Cela simplifie la réalisation des travaux car la canalisation à poser passe à la même altimétrie que la conduite de vidange.

Mise en garde de VEOLIA : Canalisations présentes le long du chemin béton 136 :

- une canalisation en PVC récente. En fonction des DICT, des sondages et ainsi de sa position, il sera important de la protéger lors de la pose des dépierreurs 186 et 204.
- une canalisation en fonte, plus ancienne. Veolia vérifiera sa localisation pour la DICT.

- **Bassin 1 – Travaux de reprise des exutoires faits**

L'expertise demandée par M. ROMAIN a été réalisée le 21/12 à 10h30.

Un courrier de l'expert est arrivé au syndicat – des renseignements complémentaires lui ont été transmis.

- **Bassins n°1 et 2 :**

Arrêté transmis par la commune. La pose des panneaux sera réalisée par le lot 2.

Les panneaux sont commandés. Bon à tirer transmis et à modifier avec l'ajout de la mention « accès interdit » en plus de baignade interdite + n° d'arrêté.

- **Chemins n°123 et 134 :**



Visite le 30/11 des 2 chemins. A valider avec M. LOISEAU la structure du n°123. **Vu sur site, reprofilage en l'état.**

Le 134 va faire l'objet d'un reprofilage à contre-pente.

- ➔ Reprofilage en déblai /remblai dans l'axe des bornes existantes avec arrêt avant le chemin descendant.

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Vue sur le reprofilage à terminer du chemin en grave n°123



Reprofilage à faire, car cunette identifiée suite à l'orage du 23.05

- Ouvrage n°161 :

Il reste à faire la descente d'eau en enrochement se raccordant sur le fossé communal. RVM implante le point bas pour caler la descente d'eau. Vu sur site avec le propriétaire du chemin d'exploitation.



- Ouvrage 146 :

La jonction du dégrilleur se fera par la pose d'une canalisation avant la benne à verre et non à la fin de la dalle de la benne à verre.

Une petite noue sera maintenue pour collecter d'éventuels ruissellement provenant du chemin contrepenté n°161.



Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Région
Hauts-de-France



- **Réalisation des chemins n° 125 et 126 et ouvrages dépierreurs 212 et 213 :**

Les chemins 125 et 126 seront reprofilés en V ou en dévers unique par déblai / remblai sur site.

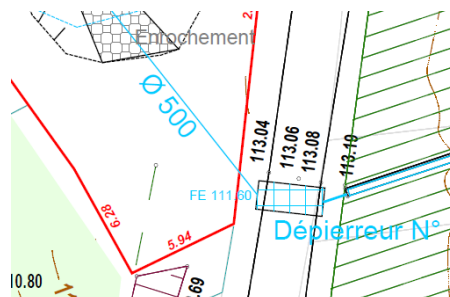
Le point bas présent à l'arrière de l'habitation riveraine du n°126 fera l'objet d'un aménagement hydraulique de type ouvrage dépieur + canalisation et rejet au pluvial ou tranchée drainant pour infiltration sur le site.

L'ouvrage 125 actuellement enherbé sera reprofilé en V avec la réalisation d'un dépieur et rejet au réseau pluvial existant.



- **Canalisation en diam 500 provenant du dépieur n° 220 alimentant le bassin n°1 :**

Reste à faire le raccordement de la canalisation sur celle du bassin.



Une cunette engazonnée sera réalisée au droit de cette canalisation pour permettre un ruissellement des eaux vers le bassin en cas de colmatage de la grille par des végétaux divers. **Remplacée par une cunette en béton suite aux orages du 15 et 25/08.**

- **Ouvrages dépieurs 204, 205 et 186 :**

Le dépieur 205 est supprimé et le 186 sera doublé.

Le rejet du dépieur 204 se fera dans le fossé riverain existant dont les eaux seront collectées au point bas par le dépieur 186.

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Région
Hauts-de-France



- Chemins n°165, 167 et 169 :

Vue sur les chemins contrepenrés 165,167 et 169



Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Région
Hauts-de-France



- **Fossé n°189 :**

Un ramassage du cordon de matériaux est faire dans le fossé riverain pour assurer le bon écoulement des eaux.



- **Fossé à 104 :**

Une prise de côte a été faite au droit de la tête de pont existante. Avec la pose d'un ouvrage de type moine similaire à ceux des bassins, il est possible de faire un stockage/restitution sur 1,5 m de hauteur au droit de la tête de pont sans provoquer de débordement sur le chemin.

Le maître d'ouvrage acte ce principe et demande la pose d'un moine au droit de la tête de pont.

Les passages busés existant seront maintenus en l'état.

Pour les passages défectueux faisant obstruction au libre écoulement des eaux, un courrier sera adressé au propriétaire de la parcelle pour l'en avertir et lui demander un entretien ou une rénovation (si passages déclarés en mairie). Sans retour de la part du propriétaire de la parcelle, les passages seront démontés.

A ce titre, la commune doit prendre un arrêté.

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Région
Hauts-de-France



II- RAPPELS DES TRAVAUX TERMINES :

- Bassins 1 et 2 : Modification du moine de vidange des bassins faite
- Chemins en béton n°132 et 148.

Reprise des accotements en vigne faite

Vue sur l'aménagement des abords du chemin béton n°132



- Dépierreur 217 et entrée vigne Bertoni

Les travaux sont terminés.



- Ouvrages redents 149, 188, 150, 187, 151 dans la ravine :

Les travaux pour les deux lots sont terminés. Les plantations d'hélophytes sont faites.

- Ouvrage 190 :

Travaux terminés

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Région
Hauts-de-France



- **Fossé à redents n°102 :**

Travaux terminés.

- **Noue enherbée 145**

Les travaux sont terminés.

- **Modification de structure des chemins n°114, 115, 170 :**

Travaux terminés – reprofilage en GNT

- **Entrées de champs et charretières à modifier dans le fossé de la route départementale**

Travaux terminés

- **Caniveaux bétons 140, 141, 142, 143 et 152**

L'ensemble des caniveaux béton ont été posés

Les redents ont été posés également

Vue sur la pose des redents dans le fossé béton n°143



- **Chemin 121**

Chemin reprofilé

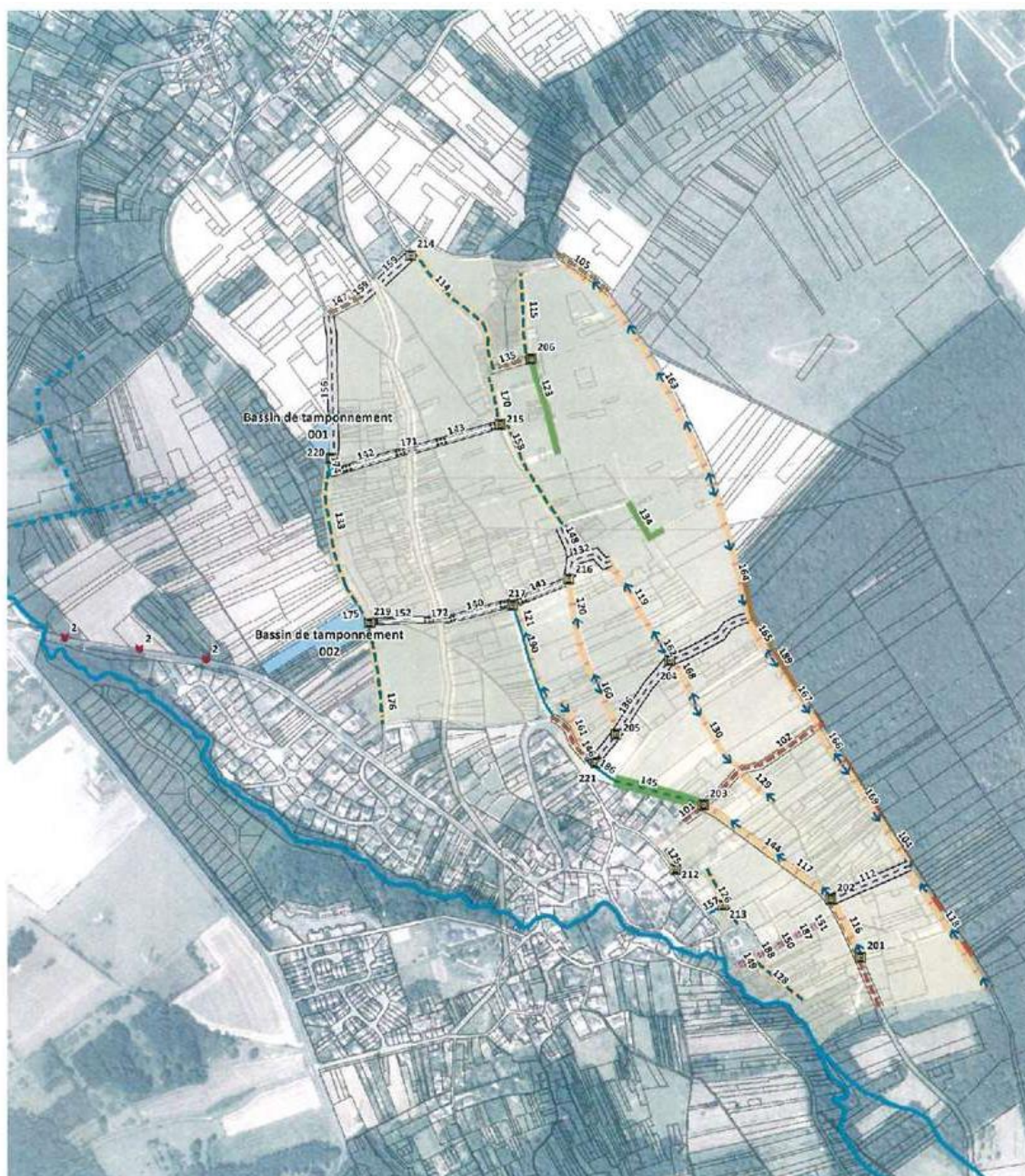
Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Région
Hauts-de-France



Plan général des aménagements



Travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles Maîtrise d'œuvre partielle

CARTE DES AMENAGEMENTS PROJET

Légende

- | | | | |
|-------------------------|--|--------------------------------------|---------------------------------------|
| Reprise entrée au champ | Ruisseau | Fossé | Ru de Nesles |
| Avaleur déversoir | Caniveaux béton trapézoïdaux spécifiques | Fossé - installation grands radents | Ru de la Boute Blanche (intermittent) |
| Bassin de tamponnement | Chemin pédonne profilé | Fossé - installation petits radents | |
| | Chemin repotée V spécifique | Fossé à recent | |
| | Chemin repotée avec pente unique | Noue enserrée | |
| | Création de soutis enrochés | Renforcement du lit par empierrement | |

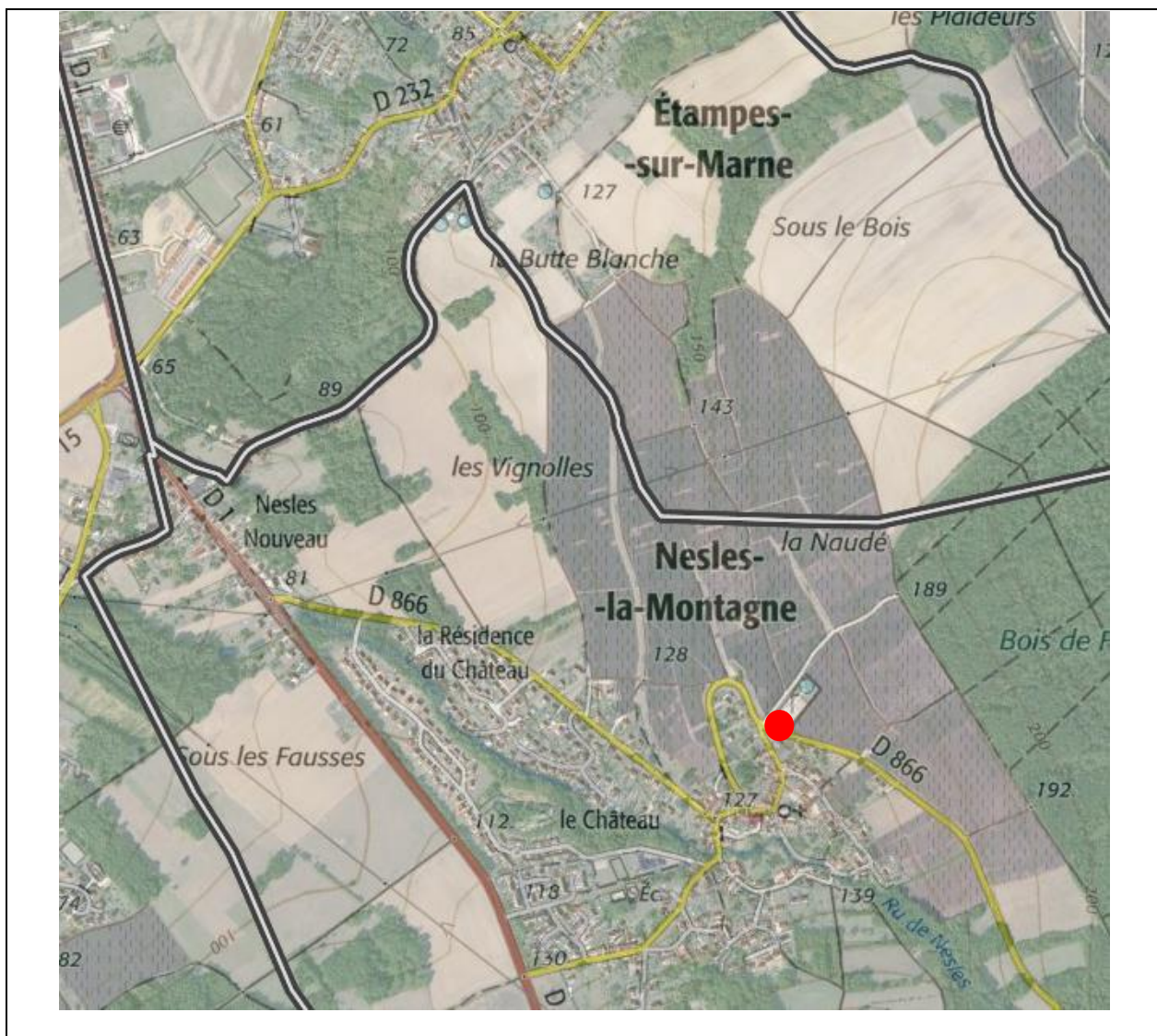
Echelle : 1:6 000

anteagroup

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Réunion sur site le jeudi 7 juin à 9h30 pour l'avancée des travaux



Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Région
Hauts-de-France

